

Bureau du 3 septembre 2001

Décision n° 2001-0137

commune (s) : Montanay

objet : **Libération d'une parcelle de terrain située lieu-dit "le Fossard" et exploitée par M. Maurice Geoffray**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine a décidé l'acquisition d'un terrain situé lieu-dit "le Fossard" à Montanay à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 165 de la section ZD et appartenant à monsieur Ennemond Martin.

Cette parcelle de terrain de 526 mètres carrés, nécessaire à la réalisation d'un ouvrage d'assainissement pour lutter contre le ruissellement et l'érosion sur les communes de Montanay et Fleurieu sur Saône, est actuellement occupée par monsieur Maurice Geoffray, exploitant agricole.

Aux termes de la convention d'indemnisation agricole soumise au Bureau, monsieur Maurice Geoffray libérerait le terrain en cause moyennant le versement d'une indemnité de 1 468 F, soit 223,80 €, admis par les services fiscaux ;

Vu ladite convention ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve la convention d'indemnisation agricole qui lui est soumise.

2° - Autorise monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de cette convention d'indemnisation ainsi que des frais d'établissement de l'acte notarié, évalués à 3 000 F, soit 457,35 €, sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 231 582 - fonction 811 - opération 0518.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,